

Sarl AUTO-ECOLE ROUE LIBRE
Place de France 38150 CHANAS
contactrouelibre2024@gmail.com
04 74 84 29 51

Agrément Préfectoral : E2403800080
Siret : 43975532300011
Code NAF : 8553Z
Numéro de formation professionnelle : 82 38 03262 38

Programme de formation et enjeu pour la catégorie **B78 vers B**

Critère 2.1

1) Préambule

Les personnes titulaires d'un permis B78 (véhicule à changement de vitesse automatique) peuvent prétendre après trois mois de permis B à suivre une formation de 7H pour pouvoir conduire un véhicule à boîte mécanique.

2) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

SARL AUTO ECOLE ROUE LIBRE
Place de France 38150 CHANAS
info@automotoecole-rouelibre.fr
04.74.84.29.51

Siret : 43975532300011
Agrément préfectoral : E2403800080
Code NAF : 8553Z

Gérant : Bossy Perrine
Responsable des relations avec les élèves : Bossy Perrine

4) Les prérequis

être titulaire de la catégorie B78 du permis de conduire depuis 3 mois minimum.

5) Le public visé

Tous publics

6) La durée de la formation

7 heures

Sarl AUTO-ECOLE ROUE LIBRE
Place de France 38150 CHANAS
contactrouelibre2024@gmail.com
04 74 84 29 51

Agrément Préfectoral : E2403800080
Siret : 43975532300011
Code NAF : 8553Z
Numéro de formation professionnelle : 82 38 03262 38

7) Le programme de la formation

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective d'un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner.

Séquence 1 : le Trafic étant faible ou nul
(Durée : 2 heures)

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : Conditions de circulation variées, simples et complexes
(Durée : 5 heures).

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.
- À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule à boîte mécanique qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.